



FICHE N°2 OBSERVER LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les libertés d'expression, de réunion, d'association et de circulation sans discrimination constituent des conditions nécessaires à un processus électoral démocratique. Une compétition ouverte et équitable suppose pour tous les candidats, les partis politiques et leurs partisans une possibilité de promouvoir leurs idées, de tenir des meetings et de se déplacer dans le pays. L'électorat doit être informé de l'offre politique existante, qu'il s'agisse des partis ou des candidats.

OBJECTIF

Évaluer la campagne afin de déterminer la mesure dans laquelle elle encourage une compétition pluraliste et équitable, et permet aux citoyens d'exercer effectivement leurs droits et libertés fondamentales.

MOYENS

Pour remplir cet objectif, l'analyste politique remplit 3 fonctions principales :

- ▶ Il/elle est chargé d'examiner la dynamique politique de la campagne, y compris le type d'activités menées, les programmes présentés et les questions débattues.
- ▶ Il/elle, en collaboration avec l'analyste juridique, examine les dispositions de la législation électorale au regard des normes internationales sur les libertés fondamentales (réunion, expression, association et mouvement).
- ▶ Il/elle, en étroite collaboration avec les équipes terrain, assure l'observation des rassemblements et événement de campagne au travers d'un *reporting* systématique et rigoureux.

A. ENJEUX DE L'OBSERVATION

DES CRITÈRES DE CAMPAGNE PRÉCIS

Une campagne électorale doit répondre à deux critères essentiels :

- ▶ Les possibilités de tenir des réunions publiques, de produire et d'utiliser du matériel électoral et de mener d'autres activités de campagne doivent être les mêmes pour tous les candidats, partis politiques et leurs partisans afin qu'ils soient en mesure de présenter librement leurs opinions et leurs aptitudes à exercer un mandat.
- ▶ La violence ou la menace de violence, l'intimidation ou le harcèlement, ou encore l'incitation à de tels actes par des discours de haine et une rhétorique politique agressive sont incompatibles avec des élections démocratiques.

1. Une évaluation exhaustive de la campagne électorale

Le suivi du déroulement de la campagne est une étape importante de l'observation électorale. En effet, elle doit permettre de déterminer si le processus en cours s'est accompli de façon libre, honnête et impartiale. Pour ce faire, l'analyste politique travaille sur 5 principaux thèmes d'observation :

- ▶ **La réglementation de la campagne (en collaboration avec l'analyste juridique) :** Les règles régissant la campagne comprennent à la fois la législation et la réglementation électorale adoptée par les pouvoirs publics, y compris la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Se reporter notamment à la Constitution de 2011 (articles 6, 25 et 26 sur le pluralisme politique et les libertés de réunions et manifestations), aux articles 28 à 36



(généralités), 110 à 112 (Président), 125 (Députés nationaux), 138 (Sénateurs), 150 (Députés provinciaux), 167 (Gouverneurs), 179 (Conseillers urbains), 187 (Maires), 203 (Bourgmestre), 219 (Chefs de secteur) de la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, telle que modifiée par la loi n°11/003 du 25 juin 2011 et la loi n°15/001 du 12 février 2015 et au code de bonne conduite des partis politiques, regroupements politiques et candidats aux élections en République démocratique du Congo.

Notons que les règles de campagne doivent offrir une égalité des chances à tous les candidats et partis politiques. Par ailleurs, les autorités se doivent de tout mettre en œuvre pour appliquer et faire respecter la dite réglementation de manière systématique et impartiale.

- ▶ **Le financement de la campagne et l'utilisation des ressources de l'État : Le financement des campagnes désigne à la fois le financement accordé aux candidats/partis politiques par l'État et les dépenses de ces derniers durant ladite campagne.** Les ressources de l'État (ou ressources administratives), telles que l'utilisation de bâtiments publics pour des événements de campagne, doivent être alloués sur une base équitable pour tous les candidats/partis politiques.

Notons que la transparence des ressources et des dépenses des candidats/partis politiques est un élément indispensable à la tenue d'une campagne démocratique. En effet, l'aspect financier affecte directement la capacité des candidats/partis politiques à participer à la compétition. Enfin, l'équité d'une campagne est compromise lorsque les ressources de l'État sont utilisées pour favoriser la campagne d'un candidat et/ou d'un parti politique.

- ▶ **Le rôle des forces de sécurité : Les forces de sécurité doivent se comporter de manière neutre et ne doivent pas empêcher les acteurs de mener des activités de campagne.** Ils sont tenus de protéger les citoyens de toute violence liée aux élections, et de toute intimidation ou coercition, y compris les tentatives d'achat de votes.
- ▶ **Les activités de campagne : L'observation active des événements de campagne,** tels que les rassemblements et réunions publics ou débats, activités de propagande électorale (affichage, distribution de tracts, caravanes musicales, porte-à-porte, etc.), **est une tâche clef du travail d'analyse qui permet notamment de collecter et vérifier les informations.**
- ▶ **La régulation des médias et la tonalité des discours pendant la campagne : La législation et réglementation des médias pose le principe d'un accès égal/équitable des candidats/partis politiques.** Au cours de la campagne, les médias, notamment ceux financés et/ou appartenant à l'État, ne doivent pas offrir de couvertures distinctes selon les compétiteurs. L'autorité de surveillance des médias, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, est ici chargée de contrôler le respect et la mise en œuvre des règles relatives à la couverture médiatique en période électorale.

2. Achat de conscience et violence électorale : deux points méritant une attention particulière

Parmi les différentes entraves que l'on retrouve en période de campagne électorale, il convient de prêter une attention particulière à :

- ▶ **L'achat de conscience : Il consiste en la distribution d'argent ou d'autres avantages aux électeurs pour qu'ils soutiennent un parti ou un candidat, ou à des fonctionnaires comme incitation à orienter/manipuler les résultats des élections.** La simple distribution de biens peut être qualifiée d'achat de conscience, qu'il y ait ou non coercition ou violation du secret du vote.
- ▶ **La violence liée aux élections : Elle consiste en toute violence qui porte atteinte au processus électoral. Aussi, le moment de la campagne électorale peut être le déclencheur de tensions et engendrer des violences électorales, notamment entre compétiteurs (*se reporter à la fiche n°3 sur l'observation et la violence électorale*).**

De telles pratiques peuvent affaiblir la crédibilité du processus électoral dans son ensemble.



B. MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATION

Deux contraintes fortes pèsent sur la MOE en termes d'observation du processus en général, et de la campagne en particulier : i) le temps disponible est limité, nécessitant l'élaboration d'outils de récolte de l'information adaptés au besoin de la MOE ; ii) le volume d'information potentiel est important, obligeant à la mise en place d'une stratégie adaptée. Dans ce contexte, en plus de l'observation directe des événements de campagne, la principale méthode pour recueillir ou vérifier des données sur le processus électoral est d'organiser des réunions avec un grand nombre d'interlocuteurs. L'ensemble des informations ainsi obtenues sera ensuite consigné dans les différents rapports de la Mission d'observation électorale (MOE).

1. Une méthodologie de travail partagée entre observation active et rencontres avec les acteurs de la campagne

Observer les événements de campagne et rencontrer les acteurs du processus font partie des attributions de l'analyste politique :

- ▶ Cette **observation directe** permet notamment d'évaluer si : i) les candidats et leurs partisans sont en mesure d'exercer leurs libertés fondamentales ; ii) les règles de campagne sont mises en œuvre de façon uniforme ; iii) l'atmosphère générale est paisible ; iv) les intervenants n'utilisent pas un discours inflammatoire/violent ; v) les forces de sécurité sont présentes et se comportent de manière appropriée. **L'analyste politique doit veiller, aussi bien le concernant que pour les équipes sur le terrain, à maintenir un équilibre politique, et assister à des événements représentant un large éventail de candidats/partis politiques, tant de l'opposition que de la majorité sortante.**

Notons qu'à l'occasion de l'observation des événements de campagne, l'analyste politique et/ou les équipes sur le terrain ne doivent pas agir d'une manière qui pourrait être interprétée comme un comportement partisan. Sa/leur présence ne devra jamais interférer au bon déroulement de l'événement de campagne. Enfin, l'analyste politique et/ou les équipes sur le terrain doivent s'abstenir de tout commentaire public sur l'observation en cours.

- ▶ Les **rencontres régulières avec les acteurs du processus** permettent, en plus de recueillir les informations liées aux dynamiques et stratégies de campagne, d'anticiper le déclenchement des épisodes de violence électorale et de renforcer la sécurité des membres de la MOE.

Rencontres envisageables pour analyser la campagne

1 Une réunion hebdomadaire avec les institutions impliquées dans le processus

Objectifs primaires :

Récolte d'information sur les préparatifs de la campagne.
Vérification standardisée de l'application des procédures (autorisations de réunion, gestion de l'affichage politique, accès aux médias publiques, etc.).

Objectif secondaire :

Suivi quantitatif et qualitatif des éventuelles plaintes et infractions.

2 Réunions régulières avec les représentants des principaux partis/candidats

Objectif : Perception du processus, stratégie de campagne, plaintes et allégations éventuelles, craintes relatives au déroulement des élections.

3 Une réunion hebdomadaire avec les autres observateurs du processus

Objectif : Perception du processus, plaintes et allégations éventuelles, craintes relatives au déroulement des élections.

4 Une réunion hebdomadaire avec un responsable des forces de sécurité

5 Réunions régulières avec les autres acteurs du processus



2. Le reporting de la campagne électorale

Le rapport de campagne et le rapport d'incident sont les deux principaux supports qui sont utilisés par l'analyste politique ainsi que les équipes terrain pour observer et analyser la campagne électorale et, éventuellement, répertorier les irrégularités et violences :

► **Le rapport de campagne** doit notamment prendre en compte des éléments suivants :

- i. Date, lieu, parti politique/candidat concerné.
- ii. Type d'événement.
- iii. Estimation du nombre de personnes présentes.
- iv. Atmosphère de l'événement.
- v. Messages politiques communiqués.
- vi. Utilisation d'un langage inflammatoire.
- vii. Présence et rôle des forces de l'ordre.
- viii. Observation ou témoignage relatif à d'éventuelles entraves ou irrégularités.

► **Le rapport d'incident** doit notamment mentionner les éléments suivants :

- i. Date, lieu, partie(s) impliquée(s) dans l'incident.
- ii. Type d'incident.
- iii. Bref description de l'incident.
- iv. Présence et rôle/réponse des forces de l'ordre.
- v. Présence et rôle/réponse des autorités publiques.
- vi. Dépôt éventuel d'une plainte.

ASPECTS CLEFS À EXAMINER

- ✘ Les libertés d'expression, de réunion, d'association et de circulation sont-elles établies dans la loi sans discrimination ? Les éventuelles restrictions à ces droits sont-elles « nécessaires » au vu du contexte local ?
- ✘ Tous les candidats et partis politiques jouissent-ils de ces droits de façon égale ? Existe-t-il d'éventuelle restriction ?
- ✘ La réglementation de la campagne est-elle mise en œuvre et appliquée de façon uniforme ?
- ✘ Y-a-t-il des cas vérifiables de violence, d'intimidation ou de harcèlement, ou des incitations à de tels actes ? Ces incidents sont-ils traités rapidement, efficacement et de manière systématique ?
- ✘ Les forces de sécurité agissent-elles avec impartialité et de manière appropriée ?
- ✘ Les candidats et partis politiques en lice ont-ils adhéré au code de bonne conduite et si tel est le cas, est-il respecté ?
- ✘ Les règles générales de financement de la campagne sont-elles mises en œuvre et appliquées d'une manière uniforme et efficace ? Quelles sont les obligations de compte-rendu pour les candidats et partis politiques, et sont-elles respectées ?
- ✘ Des ressources de l'État sont-elles utilisées à l'avantage d'un ou plusieurs candidats ?

Se reporter à la fiche n°5 sur les différents types de rapports de l'analyste politique.